



PROCÈS-VERBAL AGO

Préambule :

Ce jour, 25 janvier 2025 à 15h00 en présentiel à la maison des associations de Pleurtuit, 5 rue du Bois Thomelin 35730 Pleurtuit.

L'ordre du jour prévu est le suivant :

- **RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024 ET APPROBATION**
- **BILAN FINANCIER 2024 ET APPROBATION DES COMPTES**
- **PROJETS 2025**
- **RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**
- **FIXATION DU MONTANT DES COTISATIONS ANNUELLES ET AUTRES TARIFS + MODIF RI.**
- **QUESTIONS DIVERSES**

Les personnes présentes à cette assemblée générale sont notées sur une feuille de présence émargée qui est annexée au présent procès-verbal ainsi que les pouvoirs.

Les mandataires des représentants de Ludik sont appelés à faire valider les pouvoirs leur permettant de voter, et les représentants à proprement parler à se faire enregistrer comme votants, tous actant leur présence par apposition de leur signature sur la feuille d'émargement prévue à cet effet.

Le nombre de pouvoirs détenus par chaque personne présente est limité à deux.

Le quorum requis est fixé à 10% des adhésions soit 13 membres (pouvoirs compris) sont requis pour ouvrir la séance. Attention le nombre de pouvoir est limité à deux par personnes présent.

16 PERSONNES PRÉSENTENT : 17 VOIX (POUVOIRS COMPRIS)

LA SÉANCE EST OUVERTE

LE BUREAU ET LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION REMERCIENT LES ADHÉRENTS ET LES ÉLUS DE LEURS PRÉSENCES.

L'assemblée générale désigne Mme Reux Hélène en qualité de présidente de séance et Claudie Burel en qualité de secrétaire de séance.

MME REUX HÉLÈNE DEMANDE SI QUELQU'UN SOUHAITE AJOUTER OU COMPLÉTER UN POINT À L'ORDRE DU JOUR.

Conformément à l'ordre du jour, Mme Reux ouvre la séance à partir de 15h07.

1-RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024 ET APPROBATION

Présentation par Hélène Reux :

Le Rapport d'activité est présenté sous forme de Jeux :

- Juste one pour présenté les chiffres importants pour l'association (fréquentation, adhésions bénévoles...),
- Time line pour revenir sur les projet 2024,
- Qui-est-ce? pour présenter l'équipe,
- Questionnaire en ligne pour les porjet 2025,
- Dixit poue les bilan moral.
- ++xecle pour les diagrames des comptes.

Le Bureau met à disposition le rapport d'activité et les comptes de l'association et se tient disponible pour des questions et des explications.

Les mots du Ditix proposés pour les adhérents : JEUX - FAMILLE - AGRANDISSEMENT - DECOUVERTE - JOIE - DIABOLIQUE (COMME LES JEUX) - BUFFET - DECONTRACTE (COMME A LA MAISON) CONVIVIALITE - REVE - REBONDISSEMENT - REVERIE - AVENTURE.

Bilan Moral

- intervention de la présidente :Un immense merci à nos partenaires, la ville de Pleurtuit, Saint-Lunaire et l'association du Sémaphore, pour leur soutien précieux. La ville de Dinard, qui n'a pas pu être parmi nous, nous a adressé ses excuses. Enfin, un grand merci à tous les bénévoles, dont l'engagement et la générosité rendent nos actions possibles.
- Ouverture Espace jeux Dinard : conséquences positives , visibilité d'actions sur le territoire.
- Jeux recycle : un succès
- Accès libre à la ludothèque avec la convention CAF. Le nombre d'adhérents a diminué , désormais l'accès aux ludothèque est sans obligation d'adhésion. Toutefois, la fréquentation de la ludothèque a augmenté de 75% juste pour Pleurtuit, témoignant d'un fort engagement du public et d'un intérêt croissant pour nos activités. Cette fréquentation sur Pleurtuit est bloquée dans sa progression du faite de la jauge de sécurité de 19 personnes dans le local.
- Adhésions collectives : de 179 à 192 (+7%) témoigne de la qualité des animations.

DÉBAT :

Question : Est ce que Dinard a apporté plus d'adhérents ? Non ça demande plus de temps. Seule 12 adhésions on eu lieu sur l'espace jeu de Dinard.

1 ÈRE RÉOLUTION : RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024 ET APPROBATION



15:35 Le vote est ouvert aux adhérents pour l'approbation du Rapport d'activité 2014 . La délibération est prise à main levée ; selon les statuts en cours à ce jour.

Approuvé à l'unanimité

Pour	Contre	Abstention
16		

Départ de François 15h25

2-BILAN FINANCIER 2024 ET APPROBATION DES COMPTES

Présentation par Liliane Beglin du Bilan financier 2024 .

Hélène Reux la remercie pour son implication, son professionnalisme et son partage de savoir.

BILAN

ACTIF				
	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)			Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)
	Brut	Amort. - Prov.	Net	Net
Immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. tech., matériel et out. industriel				
Autres immobilisations corporelles	3 998	424	3 575	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Total I : Actif immobilisé	3 998	424	3 575	
Stocks et en cours				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	3 749		3 749	
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	7 303		7 303	2 792
Valeurs mobilières de placements				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	12 326		12 326	17 444
Charges constatées d'avance				
Total II : Actif circulant	23 378		23 378	20 235
Total III : Frais d'émission des emprunts				
Total IV : Primes de remb. des emprunts				
Total V : Ecart de conversion Actif				
Total Général (I + II + III + IV + V)	27 376	424	26 953	20 235

PASSIF		
	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)
	Net	Net
Fonds propres statutaires	13 327	13 327
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Report à nouveau	1 055	
Excédent ou déficit de l'exercice	6 176	1 055
Situation nette (sous total)		
Fonds propres consommables		
Total I : Fonds propres	20 558	14 382
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
Total II : Fonds reportés et dédiés		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total III : Provisions		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	3 600	1 480
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	95	
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	1 100	2 702
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	20	40
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	1 580	1 631
Total IV : Dettes	6 394	5 853
Total V : Ecart de conversion Passif		
Total général (I + II + III + IV + V)	26 953	20 235

COMPTE DE RÉSULTAT

	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)
Cotisations	105	
Ventes de biens	318	
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	1 707	4 951
dont parrainages		
Concours publics et subventions d'exploitation	23 897	12 895
Versements des fondateurs ou consommateurs de la dotation consommable		
Dons manuels	430	400
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprise sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	1 499	945
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	32 687	19 430
Total I : Produits d'exploitation	60 643	38 621
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	12 978	7 170
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	521	851
Salaires et traitements	32 529	23 069
Charges sociales	7 904	5 494
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	424	
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	186	987
Total II : Charges d'exploitation	54 542	37 571
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	6 101	1 051
Produits financiers de participations	74	5
Produits financiers d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total III : Produits financiers	74	5
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilés		
Différences négatives de charge		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total IV : Charges financières		
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	74	5
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	6 176	1 055
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprise sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total V : Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total VI : Charges exceptionnelles		
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	60 717	38 626
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	54 542	37 571
Solde créditeur : Excédent	6 176	1 055
Solde débiteur : Déficit		

L'investissement dans le logiciel de comptabilité a été positif, car il facilite la gestion des devis et l'administration générale de l'association.

Bémol : Certaines sommes à recevoir de 2023 augmentent les produits de 2024. De plus, un montant de 7 302 € est inscrit dans les produits à recevoir (subvention et Opco) pour 2024 et 3749€ de créances clients dû en majorité aux factures de décembre.

Même si le résultat comptable est positif (+6 176 €), la trésorerie de l'association reste fragile et nécessite une vigilance constante de la part des administrateurs bénévoles.

DÉBAT :

Pas de débat

2ME RÉOLUTION : BILAN FINANCIER 2024 ET APPROBATION DES COMPTES



15:45 Le vote est ouvert aux adhérents pour l'approbation du Bilan financier 2024 . La délibération est prise à main levée ; selon les statuts en cours à ce jour.

Approuvé à l'unanimité

Pour	Contre	Abstention
16		

3- PROJETS 2025

Les projets sont présentés sous forme de cartes de jeu que chaque personne présente récupère dans un coffre. Les cartes ont été proposées à la suite des résultats du questionnaire en ligne.

“Prêts à jouer avec l'avenir de Ludik ? 🌟”

Deux cartes vierges sont mises à disposition pour des propositions supplémentaires.

Les membres de l'assemblée proposent leur carte, suivie d'un débat.

- Soirées Familles
- Semaine nationale de la petite enfance
- 1 an de la ludothèque de Dinard : Proposition d'adhérents de solliciter le lycée hôtelier.
- Partenariats avec les Corsaires Ludiques (Route du Jeu et Fête des Corsaires).
- 20 ans de la ludothèque : Promotion des associations. Lieu envisagé : le Cossec, le 25 octobre 2025. Pourquoi Dinard ? Entente avec la convention pour un accès gratuit. Les adhérents demandent d'envisager Pleurtuit à une date où les associations partenaires seraient disponibles (éviter Quai des Bulles si possible).
- Prêt de jeux d'assemblage : Stockage dans des armoires dédiées, distinctes des jeux disponibles pour le jeu sur place.
- Mécénat : Livret des entreprises, dossier ESS à étudier, rescrit fiscal.
- Club de joueurs : Réserver des salles pour réunir des joueurs avec leurs propres jeux. Désaccord sur le fonctionnement au sein de l'assemblée ; proposition de créer une commission pour travailler sur le projet et le soumettre au CA.
- Achats de nouveaux jeux et modification des espaces symboliques : projet de salon de coiffure.
- Apéro Ludik : Cotisation à revoir en différenciant le tarif des bénévoles apportant un buffet (3 €) et des joueurs (6 €), à partir de mars, la communication pour février étant déjà faite. Limiter les dates d'inscription et adapter les modalités pour mieux gérer le nombre de joueurs.

Départ des représentés de Pleurtuit 16h00

Présentation du budget prévisionnel 2025

CHARGES		Montant	PRODUITS		Montant
CHARGES DIRECTES			RESSOURCES DIRECTES		
60 - Achats			70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services		30 082,00 €
Prestations de service					
Achats matières et fournitures (Jeux et jouets)		1 550,00 €	74 - Subventions d'exploitation		
Autres fournitures Consommable (Buffet/réception, matériel de bureau, réparations...)		2 565,00 €	Etat : précisez les ministères sollicités		
61 - Services extérieurs			-forjep		3 582,00 €
Locations (20 ans)		1 200,00 €	-		
Entretien et réparation (voiture, caravane...)		300,00 €	Région(s) :		
Assurance (resp civile, locaux, voiture, caravane)		870,00 €	-		
Documentation (pour les formations)		200,00 €	Département(s) :		
			FDVA2		3 500,00 €
62 - Autres services extérieurs			Intercommunalité (EPCI) :		
Rémunérations intermédiaires et honoraires (20ans)		300,00 €	-		
Publicité, publication		200,00 €	Commune (s)		
Déplacements, missions (Formations)		4 360,00 €	PLEURTUIT		2 000,00 €
Services bancaires, autres		200,00 €	-		
63 - Impôts et taxes			Organismes sociaux (détailler) :		
Impôts et taxes sur rémunération			CAF 35		5 815,00 €
Autres impôts et taxes (cautisation Asso et Opco)		800,00 €	Fonds européens (détailler) :		
64 - Charges de personnel			-		
Rémunération des personnels (salaires & SC)		33 320,00 €	L'agence de services et de paiement ASP (emplois aidés)		
Charges sociales		7 210,00 €	Autres établissements publics		
Autres charges de personnel (Mutuel)		360,00 €	OPCO / ALF		5 260,00 €
65 - Autres charges de gestion courante (logiciel)		1 900,00 €	75 - Autres produits de gestion courante		
			Dont cotisations, dons manuels ou legs		4 700,00 €
			Aides privées (mécénat)		1 000,00 €
66 - Charges financières			76 - Produits financiers		
67 - Charges exceptionnelles			77 - Produits exceptionnels (vente de jeux)		300,00 €
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées		904,00 €	78 - Reprises sur amortissements et provisions		
CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTÉES AU PROJET			RESSOURCES PROPRES AFFECTÉES AU PROJET		
Charges fixes de fonctionnement					
Frais financiers					
Autres					
TOTAL DES CHARGES		56 239,00 €	TOTAL DES PRODUITS		56 239,00 €

Un grand merci aux collectivités qui soutiennent l'association par la mis à disposition des salles municipales et aux bénévoles qui offre l'équivalent de presque 2 ETP

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860 - Secours en nature	3500	870 - Bénévolat	41500
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services	14050	871 - Prestations en nature	14050
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole	41500	875 - Dons en nature	3500
TOTAL	59050	TOTAL	59050

3ME RÉOLUTION : APPROBATION DES PROJETS 2025 ET DU BUDGET PRÉVISIONNEL ASSOCIÉ

🕒 16:40 Le vote est ouvert aux adhérents pour l'approbation des Projets 2025 . La délibération est prise à main levée selon les statuts en cours à ce jour.

Approuvé à l'unanimité

Pour	Contre	Abstention
15		

4-RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Composition 2024 du conseil d'administration :

1. Hélène REUX
2. Liliane Béglin
3. Noémie BROSSAULT
4. Marie Paule Dahirel
5. Pierre Gamblin
6. Chantal Fromentin
7. Justine Gautier
8. Maéva Niesel
9. Klervi Harnois

Mme Klervi Harnois et Mr Pierre Gamblin sont démissionnaires. Les autres membres du CA se représente à leur poste. Selon la modification des statuts le 23 novembre 2024 l'ensemble du CA est a renouveler et il n'y a plus de limite de membres.

Muriel Rolland propose sa candidature. Hélène Reux demande à l'assemblée si une personne souhaite se présenter

Il est proposé de voter pour une liste :

- Hélène REUX
- Liliane Béglin
- Noémie BROSSAULT
- Marie Paule Dahirel
- Chantal Fromentin
- Justine Gautier
- Maéva Niesel
- Muriel Rolland

 **D É B A T :**

Pas de Débat.

4EME RÉOLUTION : VOTE DU RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



16:50 Le vote est ouvert aux adhérents pour le renouvellement du CA. La délibération est prise à main levée ; selon les statuts en cours à ce jour.

Approuvé à l'unanimité

Pour	Contre	Abstention
15		

5-FIXATION DU MONTANT DES COTISATIONS ANNUELLES ET AUTRES TARIFS + MODIF RI.

Présentation par Hélène Reux des propositions des montants de cotisations annuelles et des tarifs

D É B A T :

- Modification de la malle Ludik : 15 € pour 4 jeux sur 15 jours, caution de 50 €.
- Proposition d'augmentation de 2 % du tarif des animations ludothécaires (38,76€) : en raison de l'inflation, l'assemblée propose d'arrondir à 40 € de l'heure par ludothécaire. Le tarif des animations dans les ludothèques associatives rencontrées pendant le DLA est de 50 € de l'heure. Il est souligné que le tarif a fortement augmenté l'année dernière mais que sans cette intervention du CA suite au DLA, l'association aurait dû licencier.
- Modification du règlement intérieur : ouverture du prêt de jeux aux associations à but social. Elles pourront emprunter 3 jeux, selon le même principe que les familles, sous réserve de désigner une personne responsable des jeux et de verser une caution de 30 €, qui sera encaissée (avec reçu).
- Gratuité de l'adhésion pour les établissements scolaires et modification des adhésions municipales (limitation de l'adhésion aux seuls services communaux).

5EME RÉOLUTION : FIXATION DU MONTANT DES COTISATIONS ANNUELLES ET AUTRES TARIFS + MODIF RI.



17 : 10 Le vote est ouvert aux adhérents pour l'approbation des modifications de tarif et du règlement intérieur et autorise le CA à la modifier en cas nécessité budgétaire et après débat des administrateurs . La délibération est prise à main levée ; selon les statuts en cours à ce jour.


Approuvé à l'unanimité

Pour	Contre	Abstention
15		

6-QUESTIONS DIVERSES

Avant de partager un moment convivial, la présidente de séance propose de clôturer l'assemblée. Tous pouvoirs sont donnés à Hélène Reux, Présidente pour effectuer les diverses formalités prévues par la loi.

Pour extrait conforme ou procès verbal.

 FIN DE SCEANCE 17h15 : Approuvé à l'unanimité

Fait à Pleurtuit, le 25 janvier 2025

La Présidente de séance
Hélène Reux

La Secrétaire de séance
Claudie Burel